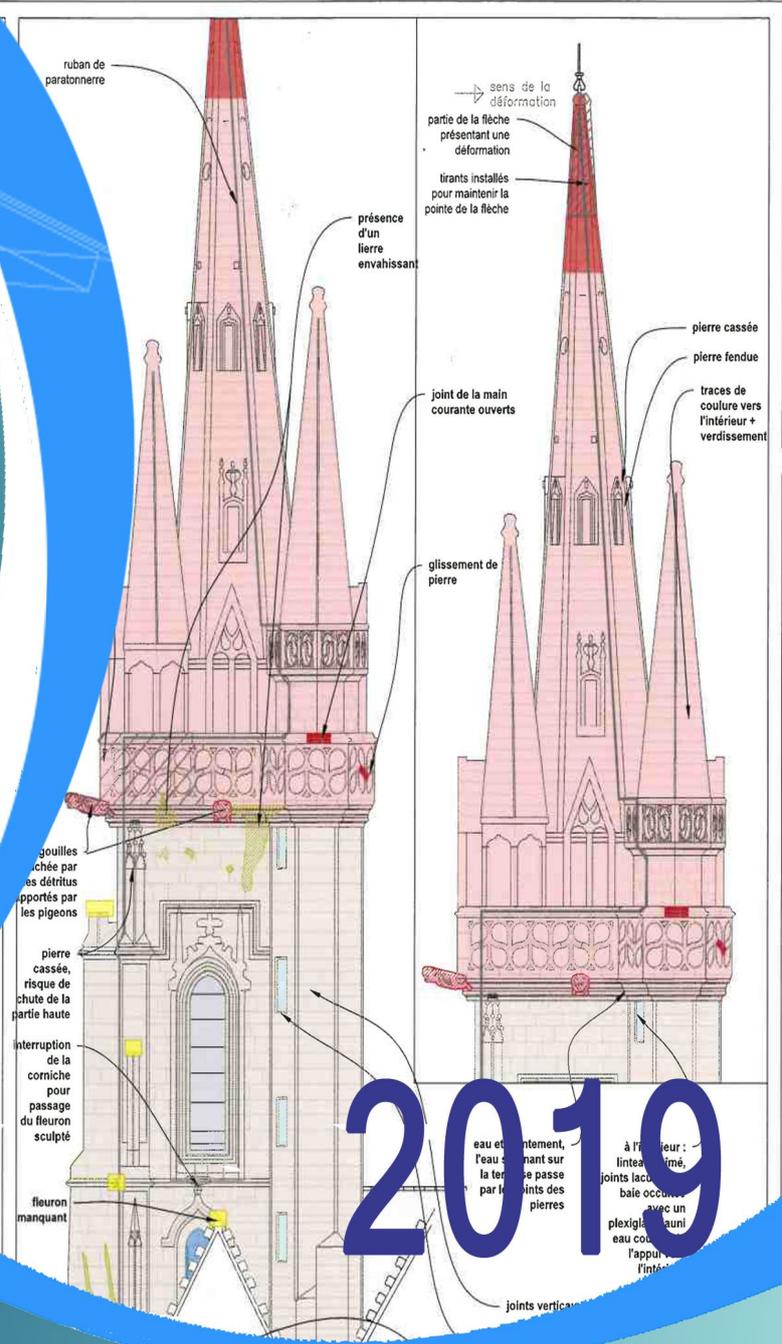


GRÂCES

N° 62



2019



bulletin municipal

Horaires de la Mairie

Lundi :
8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi, Jeudi :
8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :
8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

**La Mairie est fermée le samedi matin
pendant les vacances scolaires.**

Email : www.graces.fr

Horaires de la bibliothèque

Mardi : 16H30 – 18H30

Mercredi : 11H00 – 12H00 / 14H00 – 15H00

Vendredi : 16H00 – 18H00

Samedi : 10H00 – 12H00

Tarifs 2019

Adhésion annuelle familiale : 10.40 €

Adhésion annuelle individuelle : 4.50 €

PERMANENCE des ELUS

LE GOFF YANNICK : lundi de 15h à 17h et jeudi de 9h à 12h

LASBLEIZ MICHEL : mardi de 10h à 12h

BRIENT STEPHANE : mercredi de 10h à 12 h

PERU JEAN-YVES : vendredi de 14h à 16h30

LACHIVER ALAIN : mercredi de 10h à 12h

CRASSIN PATRICK : vendredi après-midi

Le Relais Parents Assistants Maternels de l'agglomération (RPAM)

Le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges **au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.**

C'est un **service public, gratuit et ouvert à tous.**

- Les parents et les futurs parents peuvent être accompagnés et recevoir des conseils et informations sur **l'ensemble des modes d'accueil pour leur(s) enfant(s) (collectifs, comme les multi-accueils - anciennement crèches -, ou individuel, comme les assistants maternels...)**, et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, notamment au travers de temps d'informations **co animé(s) avec la CAF,**

- Le RPAM informe tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

- L'animatrice du RPAM **délivre une information générale en matière de droit du travail**, oriente les parents ou les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques.

- et **anime également des temps collectifs** (espaces jeux, réunions d'échanges et d'informations sur la petite enfance) ouverts aux **parents et aux professionnels**



Plus d'informations sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh> Rubriques "au quotidien > vivre > accueillir > petite-enfance"

RPAM Guingamp

22 Rue de la Poste

22970 PLOUMAGOAR

02 96 11 10 31

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Projets	4
BUDGET	6
Nouveaux agents	8
Aménagement	9
CCAS	10
CMJ	11
Les écoles	12
Centre de loisirs	13
Restaurant scolaire	14
C'est arrivé près de chez nous	16
Référents	18
Tarifs communaux	20
Subventions	21
Chemin de randonnée	22
Associations	23-35
Histoire	36
Agenda	38
Etat civil	39

Directeur de publication:

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT STEPHANE

Dépôt légal :

Juillet 2019

Impression :

REPROCOPIE

GRACES

Tirage

1500

**BONJOUR GRÂCIEUSES
ET GRÂCIEUX**

Notre commune change petit à petit. Nous améliorons nos chemins piétonniers, quelques jachères fleuries viennent agrémenter nos parterres, pour le plaisir des insectes, et, je l'espère celui de vos yeux.



Le chemin de randonnée a été officialisé par GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION, merci à Jean-Yves HENAFF et à tous les marcheurs pour l'entretien de ces sentiers.

Vous pouvez trouver le circuit en mairie.

Autrement, nous allons démarrer, après les vacances, de nombreux et gros chantiers, nous ne manquerons pas de vous parler de leur évolution dans le courant de l'année.

Comme vous le savez, nous sommes une commune qui tend vers le ZERO PHYTO, en conséquence, et malheureusement nous ne coupons pas partout, et en particulier au bord des routes.

Monsieur JEZEQUEL, responsable des services techniques, et son équipe font le maximum pour entretenir notre commune. Toutefois, nous restons à votre écoute pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer.

A ce sujet dans vos différents quartiers vous pouvez faire appel à votre référent (dont vous retrouverez le nom à l'intérieur de ce bulletin) ou prendre contact avec la mairie.

Notre rôle, depuis le début, est de défendre les intérêts de GRÂCES, aussi sommes-nous également vigilants à tout ce qui se passe dans notre environnement. C'est pour cela que nous sommes en première ligne auprès de la maternité et de la trésorerie pour soutenir et accompagner le personnel dans leurs démarches, afin d'éviter le départ de ces services de notre territoire qui souffre mais ne rompt pas.

Je vous souhaite, en mon nom et celui de tout le conseil de passer un très bon été.

Amitiés

Yannick LE GOFF





CONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

SITUATION : face au monument aux morts sur une parcelle de 8 518 m², vendue par Mr LANCIEN. Le permis de construire a été délivré le 20 juin 2019.

Surface du plancher : 970 m²

Début des travaux septembre 2019

Fin des travaux juin 2020

ARCHITECTE : Cabinet BOULANGER LE DENMAT, ST BRIEUC

ECONOMISTE DPC : M2C Claude RONXIN, LAMBALLE

BE STRUCTURES : BSO , ST BRIEUC

BET FLUIDES : ARMOR INGENIERIE , LANGUEUX

BE ACOUSTIQUE : ACOUSTIBEL, CHAVAGNE (35)

ENTREPRISES

TERRASSEMENT VRD	PAILLARDON	TREGEUX
GROS ŒUVRE	NOBA	PLERIN
CHARPENTE BOIS	LE MARCHAND	LE QUILLIO
ETANCHEÏTE	TECHNIC ETANCHEITE	MORIEUX
BARDAGE ZINC	QUEMARD	QUESSOY
MENUISERIE EXT	FRABOULET	TREVE
DOUBLAGE CLOISONS ISO	ACI	TREGUEUX
FAUX PLAFONDS	GUIVARCH	TREMUSON
SOLS FAIENCE	CRA	ST BRIEUC
PEINTURE	MAHOU	GRACES
PLOMBERIE	BOTREL	GRACES
ELECTRICITE	AM ELECT	PLOUMAGOAR

Un dossier complet sur l'école élémentaire paraîtra à la rentrée dans le bulletin de septembre

NOTRE DAME DE GRÂCES

La réfection du clocher de l'église de NOTRE DAME DE GRÂCES va commencer mi-octobre pour une durée de 10 à 12 mois.

Le chantier débutera par la mise en place d'un échafaudage qui va empiéter d'un mètre sur la voirie à partir du pied droit et ce autour du clocher. Le portail ouest sera inaccessible.



- Ces travaux consistent à déposer la partie sommitale de la flèche sur 3,70m de haut, pour refaire les joints, en plus d'un goujonnage métallique.
- Restaurer les balustrades et les gargouilles, le parement de la flèche et des clochetons.

Afin d'assurer la circulation des automobilistes, en toute sécurité, un dispositif sera mis en place. Le chantier ne devrait pas engendrer de nuisance particulière.

Ces travaux impliquent l'arrêt des cloches.

L'église restera ouverte au culte, l'accès se fera par la façade sud, côté bourg.

CHAPELLE de SAINT JEAN



Lors du conseil municipal du 5 juillet 2019, il a été voté à l'unanimité le budget pour la restauration de la fresque, datant du 15e siècle, située sous le vitrail de la chapelle ; ainsi que la restauration de celui-ci et la pose d'un grillage en inox pour le protéger .

C'est l'Atelier Régional de Restauration qui a obtenu le marché pour la restauration des quinze statues présentes dans la chapelle.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

DEPENSES : 1 747 625,57€ TTC

Dont :

Charges de personnel 1 047 048.36€.

Charges à caractère général 483 916.18€.

Charges financières 56 734.09€.

Autres charges 159 926.94€.

RECETTES : 2 053 731,63€

Dont :

Impôts et taxes perçues 1 575 685.68€

Dotations et participations 248 318.73€

Produits de service et gestion courante 185 792.08€

Autres produits 43 935.20€.

D'où un résultat positif de 306 106.06€ Et, une CAF BRUTE (capacité d'autofinancement) de 336 604.65€(rajout des dotations et amortissements).

La CAF NETTE (après déduction du montant du capital remboursé : 183 746.81€) s'élève à 152 859.34€.

Cette somme permet de financer les dépenses d'investissement de la commune.

Quelques chiffres :

MARGE D'AUTOFINANCEMENT : 0.92

RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES : 0.63 (alerte si supérieur à 1,8).

RATIO DE SURENDETTEMENT : 0.80 (alerte si supérieur à 1.41)

CAPACITE DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE : 6 ans et 7 mois.

BUDGET 2019

Les taux d'imposition 2019 restent inchangés.

Taxe habitation : 16.68%, département 22 : 16.97%

Taxe Foncière bâti : 18.88%, département 22 : 19.18€

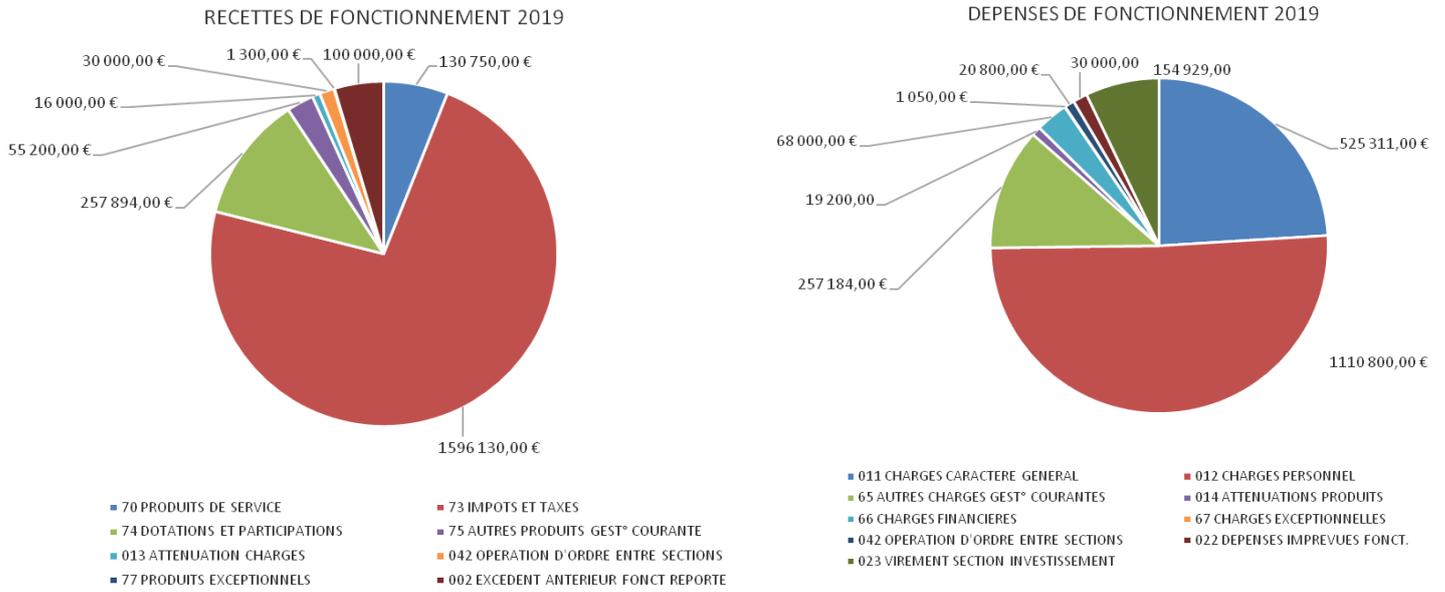
Taxe Foncière non bâti : 57.88%, département 22 : 70.57%

Vote des budgets primitifs 2019 des lotissements Stang-Marec 2 (154 069.39€ en fonctionnement et 37 255.82€ en investissement)

et Camille Claudel (165 199.24€ en fonctionnement et investissement)

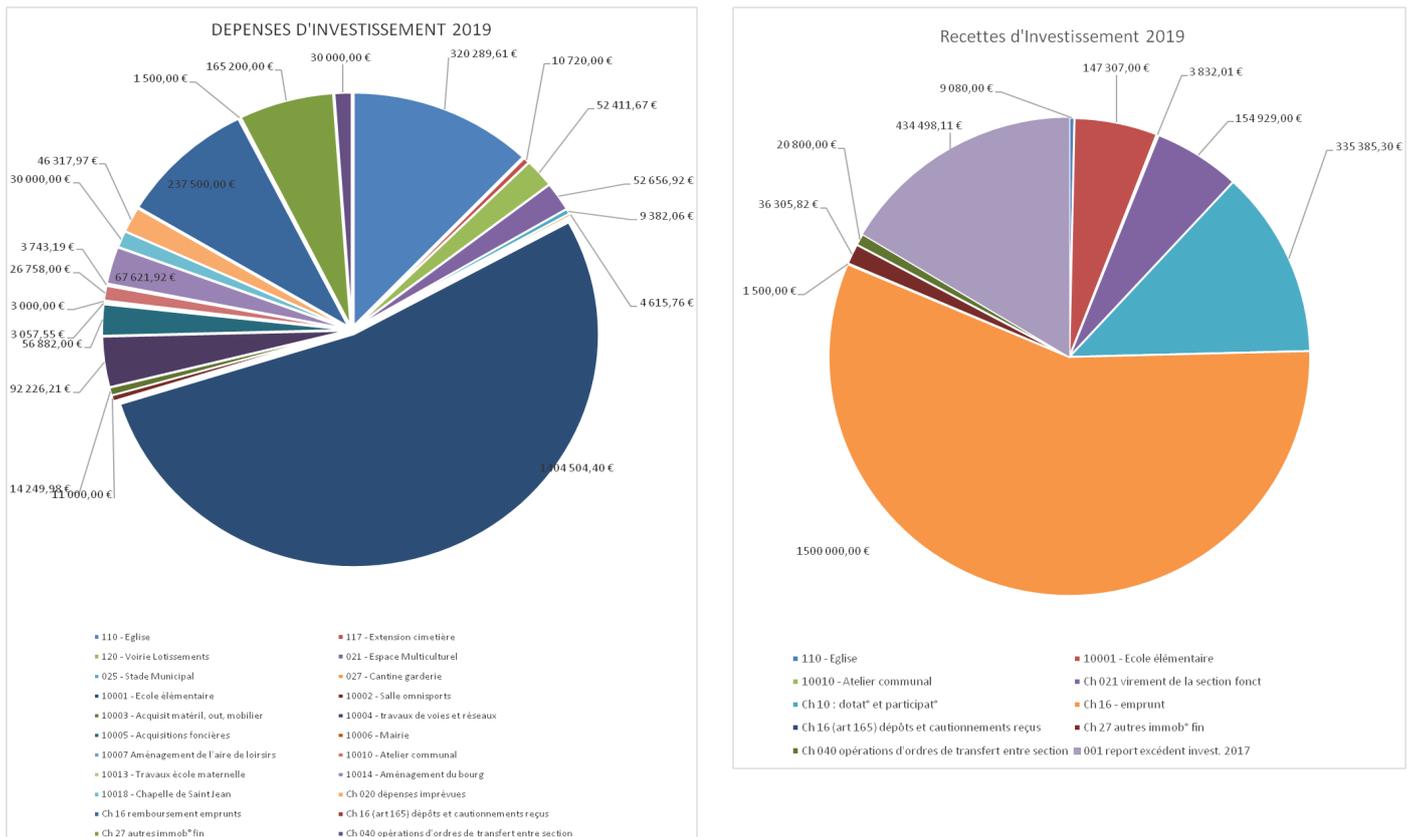
Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 187 274 €.



Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 2 643 637.24 €



NOUVEAUX AGENTS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Vous pouvez voir de nouveaux visages sur la commune

En remplacement de Mr Gardien Michel , Mr Gorrégués Laurent a été recruté au mois de février , nous l'avons choisi car il présentait toutes les compétences que nous attendions : savoir se servir d'engin agricole ; être capable de l'entretenir ; être polyvalent dans l'entretien des bâtiments .

Par ailleurs, plusieurs agents saisonniers ont été engagés cet été. Ils aideront les employés communaux dans les diverses tâches, en particulier pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts.



Gorrégués Laurent embauché en tant qu'agent de la fonction publique territoriale
compétences: conducteur des engins et spécialiste du tracto-pelle



Lozac'h André en contrat PEC parcours emploi
compétences : entretien des salles et des espaces verts



Guégan Stéphane en stage de 2 semaines reconversion professionnelle



Connan Alexis emploi saisonnier
mois de juillet
polyvalence



Gouévic Christian en renfort jusqu'à fin août
Entretien de la voirie et des espaces verts



Fofana Ousmane stage de 1 mois puis **contrat apprentissage** espaces verts

Le conseil municipal du 5 juillet a approuvé la possibilité de recourir à un contrat d'apprentissage espace vert, aux services techniques, cette formation en alternance au lycée agricole de Pommerit sera sanctionnée par la délivrance d'un diplôme (CAP jardinier, espaces verts). Le maître de stage sera Mr François-Xavier FALAIZE

De plus, le conseil municipal a validé l'accueil d'un jeune en service civique au sein du service scolaire/périscolaire. Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Il pourrait commencer à la rentrée pour une durée de 9 mois, la référente sera Mme Helary.

AMENAGEMENTS

Peintures routières / reprise et création

Rotofaucheuse sur la commune

Nettoyage des cheminements piétons en direction du bourg

Installation d'un coupe vent aux allées de boules

Fleurissement Kerpaour , allée des tilleuls, lotissement des tilleuls

Mise en place d'une barrière à la ferme des salles

Elagage à la ferme des salles tranche 1

Mise en place de grillage au stade

Mise en place de stop au lotissement des tilleuls

Mise en place de stops et aménagement rue Porzou

Aménagement du sentier des vieux chênes

Mise en place de panneaux signalétiques au sentier des camé-

lias (reste des panneaux à installer)

Pose du radar pédagogique dans divers endroits de la commune

Aménagements divers à l'école et au pôle périscolaire (étagères)

Création d'un petit jardin pour les enfants

Aménagement autour de la mairie : camélias palissés, parterres

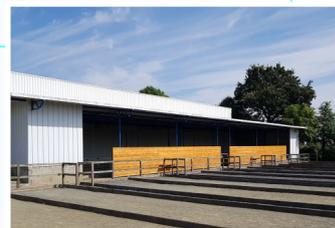
Customisation d'un meuble pour la boîte à livres et mise en place

Décorations de Noël, beaucoup de travaux pour les associations en fêtes et cérémonies

Interventions sur les nids de frelons asiatiques

Mise en place d'un grillage à Paul Le Bolu pour sécuriser le bassin

Remplacement des panneaux SNCF



Pare vent du boulodrome

Parc an ty



Camélias palissés

Sainte croix



Chemin des camélias



Boîte à livres



Travaux à la maternelle



Les tilleuls



Jardin pédagogique



L'aire de jeux de kerpaour a été fleurie et l'on a ajouté des bancs et une table de pique-nique. Elle est composée de 3 modules, sur un revêtement en mousse, un mur d'escalade-toboggans, et deux balançoires

RESERVE AUX ENFANTS de 10 mois à 12 ans,



C.C.A.S.

Aides financières pour les voyages scolaires :

Une aide financière peut être accordée pour les voyages scolaires. La demande se fait par courrier auprès du C.C.A.S. sur présentation d'un justificatif de voyage, du quotient familial et d'un justificatif de revenus. 6 aides ont été délivrées en 2018, 1 aide en 2019.

Aides financières en cas de difficultés :

En cas de difficultés financières des aides d'urgence ou ponctuelles peuvent être délivrées après étude du dossier des demandeurs par les membres du C.C.A.S.

Les bénévoles ont mené une action solidaire pour la remise en état d'un logement très dégradé, chez une personne socialement isolée.

Colis de la banque alimentaire :

Les personnes se trouvant en difficulté, peuvent bénéficier de colis alimentaires distribués par le centre d'aide alimentaire de Guingamp.

Les demandeurs sont reçus sur rendez-vous par les 2 membres du C.C.A.S, pour une première demande ou pour une demande de renouvellement.

Cette aide est accordée après étude du dossier de chaque demandeur, pour en général une durée de trois mois.

Entre 2018 et 2019, 26 demandeurs différents ont bénéficié de l'aide, pour une durée variant selon la situation de chacun. Soit 52 accords pour une durée maximale de 3 mois.

Marché de Noël

Chaque année le C.C.A.S. organise un marché de Noël. Dorénavant, le marché de Noël accueille uniquement des artisans, ainsi que des associations communales.



Lors de l'édition du 16 décembre 2018, différentes animations avaient été programmées : « Ty Azenn Plagad » (des balades en calèche et animation avec des ânes), vente de marrons grillés et d'huitres, spectacle de marionnettes par la troupe les « Mots dits », la chorale « Les Voies d'Elles » de Pleumeur-Bodou a donné un concert à l'église. La buvette et la petite restauration était tenue par le club de randonnée de Grâces.

Le prochain marché de Noël aura lieu le 15 décembre 2019

Colis des anciens :

Chaque début d'année des colis sont distribués aux anciens de 85 ans et plus, n'ayant pas assisté au repas du 11 novembre.

Les colis sont distribués aux personnes vivant à domicile ou en maison de retraite.

101 colis ont été distribués en ce début d'année. Les colis étaient composés de paniers garnis et de chocolats pour les personnes vivant à domicile et de compositions de produits de beauté ainsi que de chocolats, pour les personnes vivant en maison de retraite.



Repas du 11 novembre :

Le repas du 11 novembre, animé par un orchestre, est offert chaque année aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus. L'édition 2018 a accueilli 204 convives. Les inscriptions se font auprès du club des Grâcieux ou en mairie, les semaines qui précèdent le repas.



Foire à tout :

La foire à tout est programmée chaque année en avril et en octobre. Les deux dernières éditions de la mi-avril ont été annulées au vu du peu d'inscriptions enregistrées. De nombreux vides greniers étant organisés à cette date, il a été décidé de ne conserver que l'édition du mois d'octobre.

Pour cette année retenez la date du 20 octobre

CMJ

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ est une instance de participation des enfants qui leur permet d'agir et de mener des actions dans leur commune. Il permet aux enfants d'exercer la citoyenneté, de mieux connaître le fonctionnement de leur commune et de découvrir la démocratie de manière concrète en réalisant des projets qui répondent aux demandes de tous les jeunes. Le Conseil est composé de 12 élèves de CM1 ou CM2 pour un mandat de 2 ans issu des établissements scolaires privés et publics. Les rencontres sont encadrées par un élu et un animateur.



Le Conseil Municipal des Jeunes sensibilise sur le respect de l'environnement

L'opération de ramassage des déchets prévue par le Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le dimanche 30 juin à 14H.

Plusieurs lieux ont été nettoyés par l'ensemble des participants, le chemin des camélias, le boulodrome, le parc de Kerpaour, et le stade François-Colas.

A la fin de la journée des dizaines de sacs poubelles ont été rassemblés au bourg. A l'intérieur, des capsules de bouteilles de bière, des mégots de cigarettes, des déchets plastiques et des déchets de chantiers...

Les conseillers municipaux jeunes surpris par le nombre de déchets trouvés ont manifesté leur ferme intention de renouveler cette journée.



ÉCOLES

MATERNELLE LES KORRIGANS

- MME SEBILLE Chantale **DIRECTION**
- MME GUILLERM Claudie
- MME COURIVAUD KERMARREC Gaëlle
- MME LEFFRONDÉ Maryvonne
- MME LORGUILLOUX Christine
- MME CAQUELARD Catherine

ATSEM



EFFECTIFS

- GS : 29
- MS : 24
- PS et TPS : 36

ELEMENTAIRE

Départ en retraite de
Mme Françoise BLANCHARD

Elle sera remplacée à la rentrée par
Mme Catherine COIC LOCQUEN.

- ◆ MME GIRARD Béatrice
- ◆ MR GUIBOUT Vincent
- ◆ MME LE GAOUYAT Caroline
- ◆ MME JAN Céline
- ◆ MR MONNIER J-Pierre



EFFECTIFS

CP 19
CE1 23
CE1 CE2 22
CE2 CM1 21
CM1 23
CM2 24
TOTAL : 132 élèves

CENTRE DE LOISIRS

Pour cette année scolaire 2018/2019, l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs dirigée par Mme Madeleine HELARY a accueilli les enfants de Grâce et des environs (en moyenne une quarantaine) chaque mercredi de 7h30 à 18h30. Les activités et les sorties étaient élaborées autour du thème de l'année :

L'homme à la conquête du monde

Au début de l'année, nous avons parlé des premiers hommes avec un travail autour de la grotte de Lascaux. Nous avons fait une sortie à Plussulien, haut lieu de l'archéologie. But de la visite : appréhender au mieux la vie du néolithique : Fouilles archéologiques, fabrication d'objets (haches polies en terre, parures, ...)

Ensuite nous sommes « allés » en Australie... Nous avons accompagné les aborigènes sur *leurs chemins de rêves*. (voir photos)



Nous voici maintenant sur les traces des Indiens d'Amérique. Fabrication de costumes et d'un tipi.

Le 12 juin, nous sommes partis à Carantec prendre le bateau pour une chasse au trésor au château du Taureau.

Tous les mercredis, nous proposons des activités manuelles, des jeux, etc ... La fréquentation a été durant l'année de 35 enfants en moyenne.

La garderie

09 64 45 08 80

Le matin : de 7h30 à 8h30

Le soir : de 16h30 à 19h

La cantine

02 96 47 90 18

L'accueil de loisirs du mercredi

02 96 47 90 18

L'accueil à la journée de 10h00 à 18h00

Un service garderie est assuré le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.



CENTRE AÉRÉ



Le centre de loisirs a ouvert ses portes le 8 juillet pour trois semaines. Une soixantaine d'enfants sont accueillis par jour dont près de la moitié sont âgés entre 3 à 5 ans.

Dès le premier mardi, 25 enfants chez les 7-13 ans ont eu la joie de découvrir le Stand-Up Paddle et le Canoé-Kayak bi-place à la base nautique de la Roche-Jaudy. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le mini-camp a été aussi l'occasion de faire une jolie balade interactive et instructive dans la ville. Inutile de dire que les tablettes ont eu un succès fou !

Grands comme petits ont pu bricoler grâce à l'intervention de l'association "On n'est pas que des cageots". Deux bancs ainsi qu'une table ont été réalisés avec les plus grands, tandis que les petits ont fabriqué et aménagé une très jolie jardinière. Sortie à la plage de Landrellec, pour tous ! Au programme, baignade, jeux et découverte de la faune et flore marine à marée basse dans l'après-midi. La semaine s'est terminée en beauté avec un inter-centre organisé sur l'espace de loisirs de Kerpaour à Grâce : Ploumagoriens et Grâcieux auront de nombreux jeux et défis à relever. Nos plus petits, quant à eux, ont participé, au pôle périscolaire, à des Olympiades. La dernière semaine était très attendue : petits et grands ont pris de l'altitude, d'une part, à l'acrobanc "Vivons Perchés" puis dans les filets du parcabout "Hisse et ho !" à Piélo.



RESTAURANT SCOLAIRE

Quelques questions sur le restaurant Scolaire

PS: Un grand merci à Madeleine responsable du restaurant scolaire d'avoir préparé tout le descriptif ci-dessous

• A quelle heure mange-t-on ?

1. Les enfants de maternelle arrivent vers 11h 30 et finissent de manger vers 12h15
2. Pour les enfants du Primaire le service est organisé en 2 services :
 - 1er service : les enfants du CP, CE1, CE2 (≈ 60 enfants) arrivent vers 12h10 et finissent de manger vers 12h50.
 - 2ème service : les enfants du CE2, CM1, CM2 arrivent vers 12h55 pour repartir sur la cour avant 13h50, avant la reprise des cours.

• Qui s'occupe de la cantine ?

Anne et Régis « Le Chef », travaillent au restaurant scolaire à la préparation des repas, à la mise en place, au service et à l'entretien des locaux.

Pendant le 1er service les enfants sont encadrés par des agents de service : Maryline, Madeleine, Magalie, Hafida et Anne. Pour les enfants du primaire, le service de cour est assuré par 3 agents (dont un agent organisant des ateliers) et le service de cantine par 3 autres agents plus Hafida.



• Combien de repas sont servis chaque en moyenne ?

- Maternelle : 75 enfants
- Primaire : 120 enfants
- Adultes : 20 agents

Soit au total : **26 333 repas** ont été servis à la cantine du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019 (année scolaire 2018-2019)

• Qu'est-ce qu'il y a dans nos assiettes ?

Les plats servis aux enfants sont fabriqués sur place par les agents du restaurant scolaire. Nous travaillons au maximum des produits frais et de saison, nous essayons de favoriser l'achat de produits français et si possible en circuit court (ex : Légumes locaux et saisonniers, poisson frais, viande de la Charolaise, yaourts « Ty Lipous ». ...) certains de nos produits sont aussi labellisés bio. Parfois il y a un repas un peu spécial : comme un repas mexicain.

• Les menus sont-ils équilibrés ?

Régis PRIGENT, notre chef cuisinier suit des formations régulières en nutrition et équilibre alimentaire. Il applique les obligations du GEMRCN ("Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition") sur l'équilibre alimentaire en restauration collective, il compose ainsi les menus sur la base d'un plan alimentaire qui respecte la réglementation.

- **Combien ça coûte de manger à la cantine ?**

Le prix du repas dépend du quotient familial :

QUOTIENT FAMILIAL	Jusqu'à 559	560-832	833-1322	1323 et +
Année 2018/2019	1.60€	2.30€	2.70€	3.10€



- **Qui contrôle que tout soit fait correctement ?**

Ce sont les services de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Ils contrôlent le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, ainsi que les règles en matière de nutrition (respect du GEMRCN) et de la traçabilité des produits.

Mais nous n'attendons pas les contrôles des services de l'état, le personnel de la cantine suit un plan de maîtrise sanitaire qui a pour but de contrôler le nettoyage des locaux, le respect des températures des aliments servis, le suivi de la chaîne du froid en stockage et réception des marchandises, du prélèvement quotidien de plats témoins, de la traçabilité des produits, et enfin des prélèvements réguliers faits par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, qui nous permet de vérifier la qualité bactériologique des aliments et le respect des règles d'hygiène (analyse de surface et une préparation tous les 3 mois).

- **Pourquoi quelquefois il y a des changements sur les menus ?**

Le plus souvent ce sont des problèmes d'approvisionnement ou de rupture de stock chez nos fournisseurs ou tout simplement nous avons quelques fois des surplus de certains produits (le plus souvent des laitages) il va de soit que nous ne jetons pas les produits en trop mais nous les redistribuons avant leur arrivée en date. Nous faisons en sorte que tout ceci n'altère en rien l'équilibre alimentaire.

- **Comment ça se passe dans la cour ?**

Une partie des enfants est prise en charge par leurs animateurs. Les plus grands restent sur la cour avec 3 d'entre eux (1 adulte pour 18 enfants), pour faire soit des jeux, soit des activités manuelles ; les autres enfants jouant sur la cour librement (jeux de ballons, cordes, billes etc ...) Les jours de pluie, nous nous réfugions dans le gymnase.

Pendant ce temps les plus jeunes déjeunent avec leurs animateurs. A 13h50, les enseignants reprennent les enfants en charges.

- **Et pour les maternelles ?**

Après le repas les petits vont à la sieste avec les ATSEM : Maryvonne, Catherine et Christine tandis que les grandes sections jouent sur la cour avec 2 agents (Maryline et Magalie). Les enseignantes reprennent les enfants à 13h20.

- **Encore un mot ?**

Oui encore un mot pour dire que les élus et le personnel du restaurant scolaire travaillent constamment sur la qualité du service, des plats proposés aux enfants. Pour toutes autres questions n'hésitez pas à venir rencontrer les employés de la cantine qui se feront un plaisir de vous répondre.

Une enquête vous a été soumise sur le restaurant scolaire au mois de juin, nous publierons les résultats et l'analyse à la rentrée.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS



EXPOSITION SUR 14-18
EN NOVEMBRE 2018



ILLUMINATIONS
DE NOËL



ADHESION EN
FEVRIER A
L'ASSOCIATION
BREIZH5/5



LA DICTEE

SALON DU LIVRE



INAUGURATION DE LA BOITE A LIVRES



PRESENTATION DES VIEILLES
VOITURES AVEC BALADE





PAVAROTTI

LA MUNICIPALITÉ S'EST VU OFFRIR DEUX CAMELIAS DONT UN NOUVEAU CULTIVAR NOMMÉ **LA GRACIEUSE**, PAR L'ASSOCIATION DU CAMELLIA DU PAYS DE GUINGAMP



LA GRACIEUSE

RANDONNÉE ORGANISÉE PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES



FEU D'ARTICE DU 22 JUIN 2019 OFFERT PAR GRACES ANIMATION



ROCKSCHOOL 2019



JOURNEE DU CMJ : CHASSE AUX DECHETS

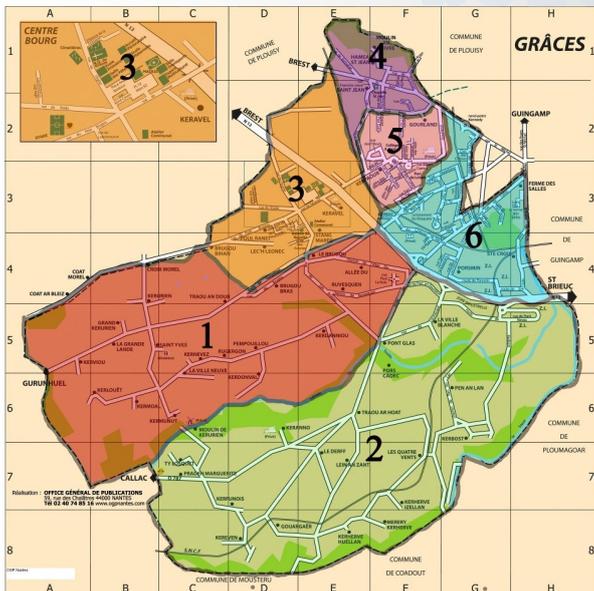


VISITE DES JARDINS DE LA COMMUNE



referents

LE LEU LEU?



Tout au long de l'année, les réunions avec les référents de quartier ont continué.

Chaque référent nous a remonté les problèmes que vous pouvez rencontrer tant à l'aménagement, qu'aux incivilités notamment autour des conteneurs à verre, qu'à la circulation ou la vitesse, les déjections canines, le bruit des travaux dans les jardins le dimanche, etc...

QUARTIER 1 : Mr VIART, Mr HERVIU J.C

Panneau des lieux dits (Kerdanniou, Kerdonval...) a été déplacé pour non visibilité

Nouvelle numérotation des nouvelles constructions au Brugou Bras en utilisant des lettres

L'éclairage public a été installé à Lan Brugou

QUARTIER 2 : Mme Le MERRER, Mr LUBIN, Mme PLUSQUELEC

Mise en place d'une plateforme poubelles à Kereven

Mise en place de bandes blanches à Locménard

Passage piétonnier dans la zone industrielle au niveau de la biscuiterie

QUARTIER 3 : Mme VOISIN

Le chemin près de chez Mme Voisin est nommé : « le chemin des vieux chênes »,

Mise en place d'un robinet au fond du cimetière

La boîte à livres a été installée dans l'ancienne cabine téléphonique

QUARTIER 4 : Mr COIC LOQUEN

La durée de l'éclairage public a été augmenté à ST Jean pour les week-ends

Un aménagement a été fait autour de la chapelle

Dans la rue Porzou, des aménagements de circulation ont été faits pour une période de tests afin de limiter la vitesse, notamment des stops, un cédez le passage, un zébrage dans l'épingle, un sens unique en partant de la Mandoline ainsi que des panneaux 30 km/h

Les blocs de pierres rue de Gourland, mis en place pour améliorer la visibilité en empêchant le stationnement ont été peints



QUARTIER 5 :

Une visite de quartier dans le lotissement des tilleuls a eu lieu et après concertation , il a été décidé de revoir l'entrée du lotissement et de mettre des stops

QUARTIER 6 : Mr BELEGAUD

Le transfo de La Madeleine a été peint par Mr LE FAUCHEUR



Visite à Locménéard

Et

Au bourg



Les prochaines visites se feront après la rentrée, n'hésitez pas à contacter votre référent

Le quartier 5 est sans référent, nous faisons appel à nos concitoyens pour prendre la relève. Si vous êtes intéressé pour être le référent de votre quartier contacter la mairie.



Cette année, plusieurs quartiers se sont rassemblés autour d'un casse-croûte, comme ci-dessus le quartier 1 (sous le barnum prêté par la mairie) et ci-contre le quartier 2.

Comme dans les autres quartiers, tous ont pris date pour l'an prochain .

FÊTES DE QUARTIER



TARIFS COMMUNAUX 2019

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux pour l'année 2019 ont été examinés lors de la réunion des commissions Finances et Associations du 12 avril dernier.

DELIBERATION N° 282019

La commission propose les tarifs suivants.

Grande salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)			
<u>Manifestations tout inclus</u>	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>	<u>Remarques</u>
Location 2 jours de suite	588 €	720 €	
Location 1 jour (repas)	409 €	537 €	
Location ½ journée	149 €	159 €	
Réveillon dansant	634 €	653 €	
Bal Fest Noz/Deiz/Loto/soirée dansante	347 €	492 €	
Foire Brocante Salon, Show room	290 €	389 €	
AG, conférence, congrès, réunion, tournoi à la journée	290 €	389 €	
Arbre de Noël	203 €	317 €	Gratuit pour les écoles de Grâces
Manifestation culturelle	203 €	317 €	Théâtre, cabaret, autres manifestations culturelles
concert	797 €	839 €	
Petite salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)			
<u>Manifestation</u>	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>	
Location 1 jour	115 €	120 €	
Location 2 jours	230 €	240 €	
Location ½ journée	60 €	65 €	

- chaque association de Grâces bénéficie **d'une journée** gratuite par an, tout inclus.
 - la petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
 - caution de 1 000 €

Salle des ASSOCIATIONS		
Manifestations	Horaire	Tarifs 2019
Journée	9h à 9h	141€
Week-end ou 2 jours consécutifs	9h à 9h	207€
½ journée ou réunion hors Association		70€
Caution		500€

Ancienne salle des fêtes	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>
Location 2 jours de suite (avec vaisselle)	280 €	315 €
Location 1 journée (avec vaisselle)	170 €	205 €
Location 1 jour (sans vaisselle)	139 €	139 €
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)	207 €	207 €
Apéritif	71 €	71 €
Réunion Association	Gratuit	71 €
Réunion hors association	70 €	80 €
Caution	500 €	500 €

Matériel & droit de place :

- Chaises : 0.50 € l'unité
- Tables pliantes grises pour 6 personnes
1.50 € l'unité
- Droit de place commerce de bouche
30 €/trimestre
- Droit de place autre commerce
20.00 €/jour

SALLE du PRESBYTERE		
Manifestation	Journée	69€

TENNIS	
Abonnement annuel	116€
1 heure	6.50€
Heure de tennis pour les adhérents du club	3.50€

Les subventions 2019 aux associations

AS GRACES	8 985€	
AS GRACES VETERANS	150€	
CYCLO CLUB DE GRACES	160€	
GRACES GYM	397€	
GRACES TWIRLING CLUB	2 500€	Dont 1500 € si déplacement
GRAS'ANDRO	159€	
TENNIS de TABLE GRACES	3 255 €	emploi aidé
CLUB des GRACIEUX	800€	
GRACES CULTURE MULTIMEDIAS	9 510€	Dont 5 510 € emploi aidé
GRACES DETENTE	188€	
GRACES RANDO	314€	
SOCIETE de CHASSE	335€	
FNACA GRACES	341€	Don 150€ pour con- cours de boules
UFAC GRACES	191€	
GRACES ANIMATION	1000 €	
ENSEMBLE MOINS CHER 22	150€	
CERCLE CELTIQUE LANCEURS DE COUTEAUX	950€	En fonction du budget du championnat
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	4 700€	
UNION BOULISTE GRACIEUSE	150€	
TENNIS CLUB de GRACES	1 300€	
TOTAL ASSOCIATION de GRACES	35 435 €	

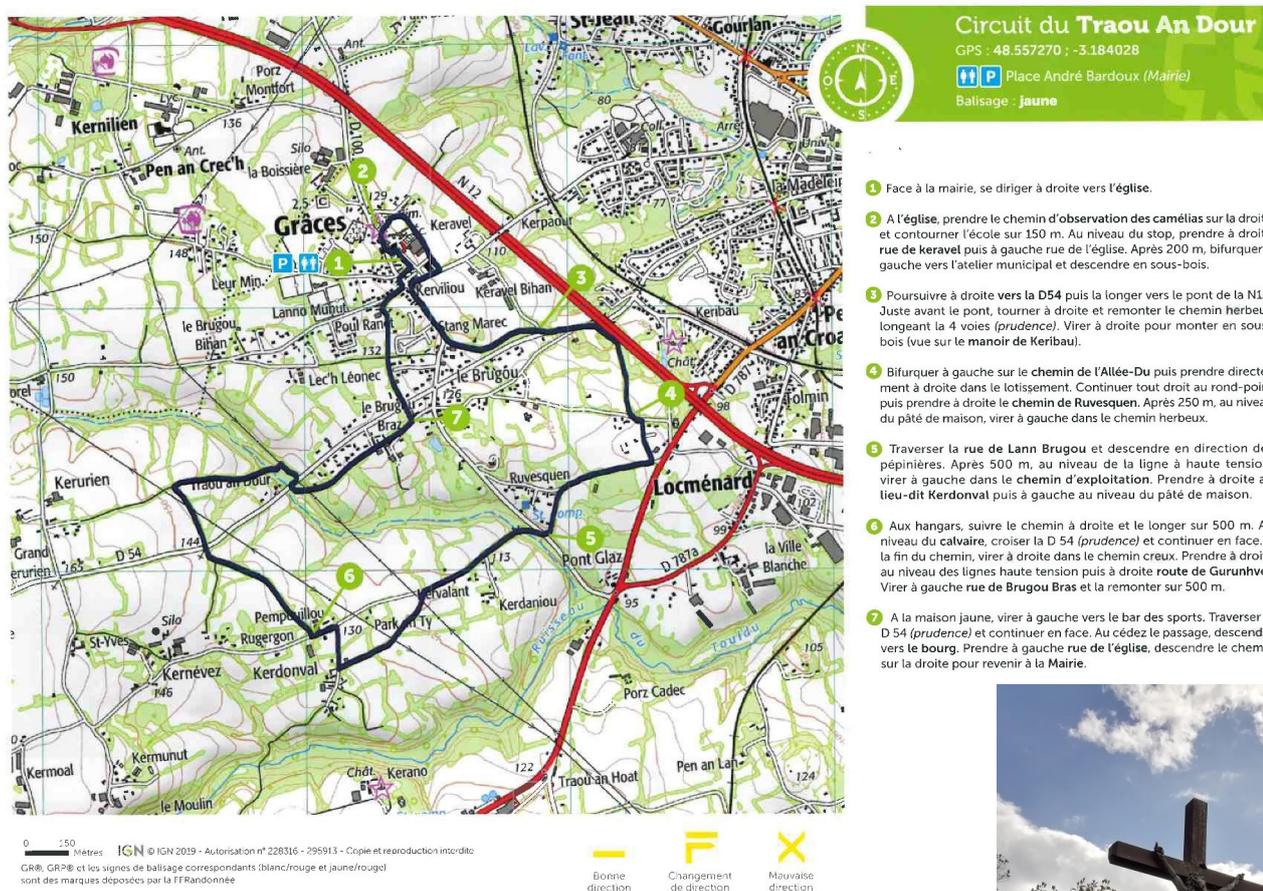
SCB GYM GUINGAMP	90 €
ASSOCIATION BULLE D'EAU	105€
CLUB DES NAGEURS GUINGAMP	90€
ACDASC (cap sports)	5 020€
TREGOR GOELO ATHLETISME GUINGAMP	75€
AMICALE LAÏQUE de PLOUMAGOAR	45€
SKOL GOUREN LOUARGAT	45€
TEAM VTT PLOUISY	15€
DOJPO BRO DREGER—LOUARGAT	90€
CANOE KAYAK GUINGAMP	45€
BATIMENT CFA 22	100€
FOYER SOCIO-EDUCATIF collège CAMUS	200€
IFAC CAMPUS DES METIERS BREST	50€
RASED	211€
CHAMBRE DES METIERS DES COTES D'AMOR	300€
ASS LARYNGECTOMISES ET MUTILES DE LA VOIX	100€
ASAD ARGOAT	440€
APAJH	50€
ASSOCIATION SOURIRE du MONDE	300€
ASSOCIATION 22 PROTECTION CIVILE	56€
AIDE ALIMENTAIRE PAYS GUINGAMP	2796€
CIDF22	56€
PREVENTION ROUTIERE	100€
CROIX ROUGE FRANCAISE	56€
SECOURS CATHOLIQUE	56€
JALMAV	50€
RESTO du CŒUR	243€
LIGUE CONTRE LE CANCER	100€
MOUV'ENSEMBLE	40€
APPEL DETRESSE GUINGAMP	50€
SNSM St Quay portrieux	50€
DOMICILE ACTION ARMOR	50€
ASSOCIATIONS des MAIRES de France	886.83€
SCOUTS GUIDES de France	30€
ASSOCIATION pour la CULTURE, LES LOISIRS ET L'ANIMATION de COADOUT	45€
MUSEE de la RESISTANCE EN ARGOAT	50€
TOTAL SUBVENTIONS	47 441.71€

CHEMIN de RANDONNEE



A l'initiative de l'association **GRÂCES RANDO**, un chemin de randonnée a été ouvert et validé sur le territoire de Grâces. Cette boucle de 6,6km, commence à l'arrière de l'église par le chemin d'observation du camélia puis vous mènera à travers la campagne de la commune.

Le dépliant du circuit **Traou An Dour** est disponible à la mairie. Il vous donnera de plus amples renseignements sur le circuit.



GRACES RANDO

En 2018-19, les 99 adhérents de Grâces-rando ont poursuivi leurs diverses activités alliant la pratique sportive, la découverte du patrimoine et la relation avec d'autres associations.

Les randonnées ont lieu le lundi après-midi à 13 h 30, le dimanche matin à 8 h 30 et le premier jeudi du mois sous la forme d'une rando-resto à la journée.

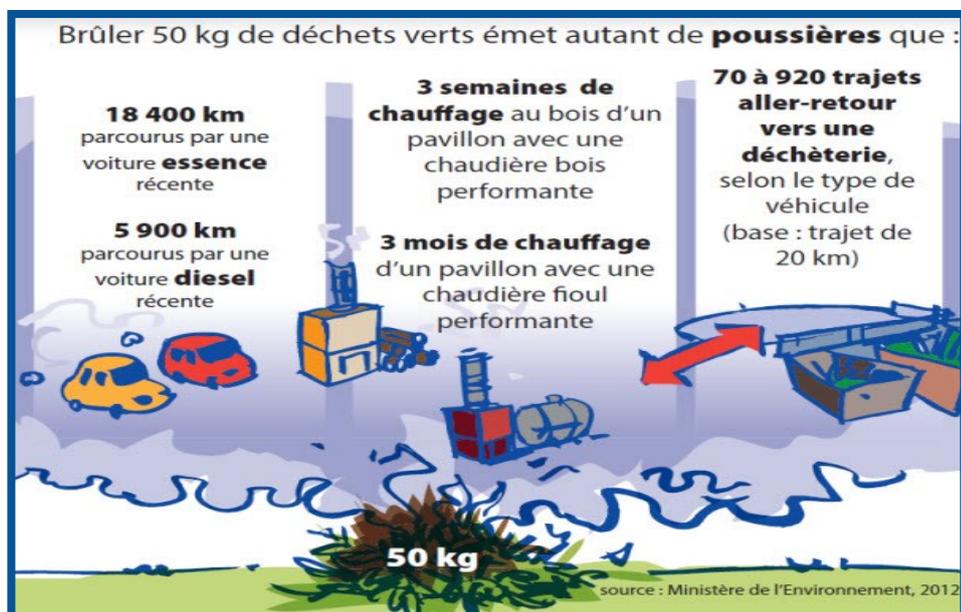
En juin est proposé un séjour de 4 jours : cette année c'est à Camaret que les randonneurs ont découvert la richesse du patrimoine et la beauté des côtes.

Au fil de l'année, d'autres sorties à la demi-journée, la journée, voire plus, sont programmées sur proposition de l'un ou l'autre des adhérents.

Répondant aux invitations d'autres associations, Grâces-rando a participé à la Marche Bleue organisée par le CCAS de Guingamp. A Grâces : au marché de Noël, à la rando-goûter des parents d'élèves de l'amicale laïque, au Téléthon, à la journée « contre les violences faites aux femmes ». A Bulat, à la rando gourmande de l'amicale laïque. A Plouisy, Grâces-rando encadre une fois par mois une marche avec une douzaine de personnes de l'Esat de Pen-Duo.



En septembre Grâces-rando sera présente au forum des associations : n'hésitez pas à venir vous informer et adhérer si vous aimez marcher dans une bonne ambiance et découvrir nature et patrimoine : c'est excellent pour le physique et le moral !



GRAS ANDRO

Tous les vendredis soirs, les adhérents de Gras'Andro se retrouvent à la salle des fêtes de Grâces pour le plaisir de danser. Les initiations ont lieu de 20h30 à 22h00 et sont animées par Jean Kerivin.

Cette année, nous avons participé à une rencontre avec le groupe de Pommerit Le Vicomte.

Les initiations à la danse bretonne reprendront le 20/09/2019, la possibilité de participer à 2 vendredis avant l'inscription.

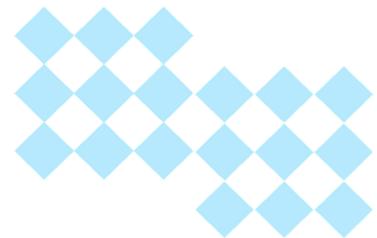
C'est ouvert aux jeunes et aux adultes de tous niveaux.

Inscriptions et renseignements sur place le vendredi soir à partir de 20h30 pour l'année 2019/2020.

Cotisation annuelle : 50€ adulte, 95€ couple, 30€ jeune



GRACES GYM



Cours de renforcement musculaire tous les lundis de 14h30 à 15h30 et de 18h30 à 19h30 et les vendredis de 9h30 à 10h30 à la salle de tennis de Grâces.

Cotisation annuelle:

75 € pour 1 cours par semaine

125 € pour 2 cours par semaine

60 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

2 cours d'essais gratuits

Contact :

06 71 89 58 55

06 84 85 57 54

TENNIS CLUB de GRÂCES



Quel que soit votre âge ou votre niveau, le Tennis Club de Grâces s'adresse à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent pratiquer le tennis. Qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes, pour une pratique en loisirs ou en compétition, plusieurs formules vous sont proposées.

Bilan de l'année écoulée :

1) Les équipes en compétition :

L'année a été marquée par la création d'une équipe junior 13/14 ans. Pour sa première édition, elle a brillamment terminé 2^{ème} de sa catégorie en gagnant 10 matchs sur 12 joués.

L'équipe féminine a quant à elle remporté le titre de championne départementale en D3 et évoluera en D2 dès la reprise.

Une seconde équipe femme a également été créée en cours d'année.

Le club comptera toujours la saison prochaine 4 équipes hommes évoluant l'année prochaine en D2, D3 et D4.

2) La sortie à Taden :

La sortie à l'Open de Taden le 27 avril a été un franc succès puisqu'elle a réuni 37 participants. Le tournoi réunissait des joueurs tels que Mickaël Llodra, Guy Forget et Nicolas Mahut.

Cette journée s'est achevée par un repas festif et convivial avant le retour en fin de soirée à Grâces.

Saison 2019/2020

L'entente sportive avec le Tennis Club de Plouisy se poursuit avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur diplômé d'état qui dispensera les cours des jeunes et des adultes à partir de septembre prochain. Le bureau ainsi que les adhérents du club tiennent à remercier Jean-Claude Pasquier, l'entraîneur historique du club qui a œuvré pendant presque 30 ans à la vie du club. Il est très apprécié de tous, ses précieux conseils dépassent la pratique du tennis. Il est toujours le bienvenu au club. Le Tennis Club de Grâces sera présent au forum des Associations le 7 septembre prochain au parc de Kergoz.

Pour toute information pratique, demande de renseignements ou d'inscription, vous pouvez contacter le club :
Par mail : tennisclub.graces@gmail.com
Par téléphone : 0615963062



Retrouvez-nous sur Facebook : Tennis Club Grâces Plouisy



TENNIS de TABLE

GRACES

Des nouvelles du TT Grâces :

Lors de la saison 2018/2019, le club de tennis de table a eu le plaisir de voir évoluer une cinquantaine de licenciés dont une vingtaine de jeunes.

Les équipes en championnat

Les deux équipes de régionales se sont maintenues en Régionale 1 et régionale 3

Les trois équipes de départementales ont su tirer leur épingle du jeu puisque chacune d'entre elles aura réussi une montée dans la division supérieure.

LA D1 constitué de jeunes accède à la préregionale (C'est la première fois que l'équipe 3 du TTG évolue à un tel niveau) .

L'équipe 4 qui évoluait en D2 commencera la saison prochaine en D1 et la D4 est montée en D3 lors de la première phase de championnat.

Les deux équipes de Jeunes (moins de 13 ans) ont terminé deuxième de leur poule de 6 puis ont réussi à se hisser en quart de finale lors de la phase finale du championnat.

L'école de Tennis de table

Deux fois par semaine le mardi de 17 h 00 à 18 h 30 et le mercredi de 13h 30 à 15 h 00, Gilles Tassel, l'entraîneur du Club, accueille les jeunes débutants et confirmés pour leur enseigner les bases techniques de ce sport.

En complément les jeunes du club peuvent participer à une séance supplémentaire le vendredi à partir de 17 h 30 pendant laquelle, ils peuvent se confronter aux joueurs plus expérimentés

Les loisirs

Deux fois par semaine un groupe loisir d'anciens se retrouve dans la salle « Jean Pierre Legrand » pour partager du bon temps à la table de ping-pong.

Le jeudi après midi et le samedi matin.

Les moments forts du club en fin d'année

Le tournoi scolaire a vu près de 50 pongistes en herbe s'affronter dans la convivialité.

Le tournoi parents enfants a réuni les jeunes du club et leurs parents pour un moment de convivialité autour de la table de ping-pong.

Le début de la saison prochaine, saison 2019/2020

Le TTG sera au forum de Kergoz le 7 septembre. La 21ème édition de son tournoi régional se tiendra le lendemain à la salle omnisport.

Le 12 et 13 octobre les bénévoles du club seront encore mis à contribution pour l'organisation du premier tour du critérium fédéral.



Informations pratiques, inscriptions, renseignements.

Président : Vincent Guibout

mail : ttgm064@gmail.com

tel : 06 83 91 566

site web : <http://ttgm.over-blog.com>

Licence Traditionnelle Compétition (jeunes et adultes) 90,00 €
Licence Promotionnelle sans compétition :
Ecole de ping-pong : 1 ou 2 séances par semaine 90,00 €
Adultes loisirs : 80,00 €

HORAIRES

école de ping-pong encadré par Gilles (diplômé et salarié du club)

- mardi 17h à 18h30

- mercredi 13h30 à 15h00

Entrainement jeunes encadré par Vincent

-vendredi 17 h 00 à 18 h 30

loisir encadré par André Badier

-jeudi 14h 00 17h 00

loisir adultes le samedi matin à partir de 10 h 00

Entrainements des joueurs compétiteurs

-mardi 20 h 00 21 h 30 encadré par Gilles Tassel

-vendredi 18 h 30 20 h 30 entraînement libre

ECOLE BRETONNE AMSV

Ecole Bretonne d'Arts Martiaux Sino-Vietnamiens

Cours d'arts martiaux vietnamiens (kung-fu) école nhat nam. Au dojo de Grâces derrière la mairie . Premier cours premier dimanche de septembre. À partir de 10h30. Le deuxième cours a lieu le lundi soir à partir de 20h . Durée des cours 1h30. Professeur Pierre Yves le Vot reconnu par la fédération des arts martiaux vietnamiens de Hanoï . Disciple de maître Ha Tran de Hanoï. Travail de Self défense. Technique à Main nue. Exercice de bâton court ainsi que du couteau. Tous les cours sont répartis de façon à travailler aussi le chi kong afin d'obtenir souplesse et bonne santé tout au long de l'année et de votre vie .

pour tout renseignement téléphoner au
06 82 17 05 18 un cours est offert pour
toute personne souhaitant essayer les
arts martiaux.



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

La nouvelle saison se profile déjà, 2018/2019 s'achève pour nous par un bilan mitigé: le petit gibier a pratiquement disparu, décimé par les nombreuses maladies à répétitions, les lâchers ne remplaceront jamais le naturel, mais cela est un autre problème. Les renards sont atteints par la gale, les pigeons ramiers sont eux victimes des semis de printemps (graines enrobées). D'autre part, de nombreuses interventions (battues administratives entre autre) ont eu lieu afin de tenter de réguler les blaireaux, ragondins, choucas, corneilles, ainsi que les pigeons (dit domestiques) qui font de nombreux dégâts sur les cultures et les biens d'autrui. Seul le chevreuil est omniprésent sur le territoire, le lièvre est également présent puisque son principal prédateur le renard est malade, espérons qu'un jour on puisse le chasser de nouveau sur Grâces. Enfin une réalisation positive pour notre société en cette année 2018/2019, le renouvellement des baux de chasse sans lesquels nous ne pourrions assouvir notre passion, encore un grand merci à tous les propriétaires terriens pour la confiance qu'ils nous portent, et nous leur donnons rendez-vous le dimanche 08 septembre 2019 pour le traditionnel repas des propriétaires. (inscription auprès du président 06-73-43-96-56 ou 02-96-44-17-08 HR).



La société rappelle aux jeunes chasseurs que la carte de sociétaire leur est offerte la première année. Les battues aux chevreuils se feront désormais le samedi, et la chasse du lundi est reportée au jeudi ceci afin de diminuer un peu la pression de chasse (3 journées consécutives). Et comme j'aime à le rappeler à tous nos sociétaires, respectons les autres usagers de la nature, celle-ci appartient à tout le monde, plus on sera courtois envers eux, plus notre image de chasseurs sera bonne.

Le président, Guy BOUVIER

CELTIAISHI

Les cours de tai chi chuan sont dispensés tous les jeudis de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de GRÂCES .

La reprise des cours aura lieu le jeudi 19 septembre aux mêmes horaires et lieu. La pratique du Tai Chi Chuan concerne la forme Yang et se décline en 108 mouvements. C'est une discipline qui favorise la détente et la respiration dans une gestuelle à la fois douce et tonique. Elle améliore la santé ,l'équilibre, ainsi que la souplesse du corps. Sa pratique est appuyée par des exercices de Qi Qong d'énergétique et de méditation.

Les cours sont dispensés par Corinne Le Hervé ostéoénergéticienne et enseignante de Tai Chi Chuan rattachée au centre Rennais dirigé par Patrick Loisel auprès duquel elle poursuit sa formation.

Possibilité à la rentrée de participer à un cours sans engagement.



Les tarifs pour l'année sont de 25 euros l'adhésion plus 170 euros/l'année

Contact :Corinne Le Hervé
Tel 06 70 67 43 85

CLUB DES GRACIEUX

ON DIRAIT LE SUD

Le 26 juin c'était jour de fête et de voyage pour nos chères têtes grises. Direction le SUD.

Le sud et son soleil, le sud et ses touristes, le sud et son accent, en deux mots le « SUD », oui mais pas celui de la France ; le sud de la Bretagne bien sûr.

Au programme : une croisière, un tourbillon, la visite d'un port pittoresque et d'un lieu mythique de Bretagne.

Après quelques heures de car, nous voilà arrivés à Locmariaquer pour embarquement et balade poétique sur la rivière d'Auray. 13h30 sur l'Angélus et les commentaires de notre hôte nous rappelant tout ce que Benjamin FRANKLIN et Gustave EIFFEL ont fait pour rendre célèbre cette rivière et ses ports.

La mer ça creuse, alors direction Crac'h et son « Tourbillon » où le déjeuner servi nous a donné des forces pour repartir de plus belle dans nos découvertes de l'après-midi.

Direction Saint Goustan petit port pittoresque d'Auray que nous ne manquons pas de visiter abandonnant le car pour un petit train touristique.

La fin de notre périple c'est un lieu de pèlerinage connu, bien au-delà des frontières. Sainte Anne d'Auray, sa basilique, sa fontaine, une statue monumentale dans le parc, un mémorial, un espace Jean-Paul II, la stèle des marins et bien d'autres belles choses.

Retour enfin de nos voyageurs, où chacun a pu à sa façon apprécier une journée bien remplie.



Réunion hebdomadaire le mardi après-midi à partir de 13h30 à l'E.M.C.

Jeux, Boules, Marches, Triominos, Cartes....suivi d'un goûter servi à 16h

Adhésion pour l'année 15 €

5 Repas et 2 Sorties au programme chaque année

Fermé en juillet et aout

Contact :
02 96 44 20 93
06 71 64 72 68

UNION BOULISTE GRACIEUSE

L'Union Bouliste Gracieuse (UBG) a presque deux ans d'existence et a été créée pour permettre à des boulistes de participer au championnat de boules bretonnes de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. Ce championnat est joué tous les 15 jours, le samedi après-midi de 14h à 19h environ, au boulodrome de Grâces ou chez nos adversaires, d'octobre à mars. L'équipe 1 de l'UBG a terminé à la 12ème place et l'équipe 2 à la 19ème place du classement qui a départagé les 36 équipes inscrites cette année. Le bureau de l'UBG est composé de Jean Michel SIMON (Président), Jean Christophe PASTOL (Trésorier) et Corinne SIMON (Secrétaire) et compte cette année 23 membres dont 5 femmes. Comme l'an passé, l'UBG organisera les 3 et 4 août deux concours de boules bretonnes, ouverts à tous, qui se dérouleront aux Bar des Sports de Grâces (chez Isabelle QUEMENER).



Le **Samedi 3 août**, le challenge Guy QUEMENER se jouera en doublettes et le Dimanche 4 août les joueurs s'affronteront en triplettes.

GRACES DETENTE

L'atelier loisirs créatifs fonctionne tous les jeudis, sauf vacances scolaires de 14h à 17h.

Salle des associations

La cotisation annuelle est de 25 euros

(un gâteau et un café offerts à chaque réunion)

Cette année nous avons fait :

- Des bijoux en perles et épingles - des cartonnages-de la petite couture-des attrapes rêves-des décorations de Noël-des sacs (en paquets de café)-vanité en tissu
- Marche le premier jeudi du mois
- Nous avons participé au marché de Noël
- Trois jeudis sont réservés à la composition de bouquets de fleurs
- Présence au marché de Noël

Chacune apporte ses idées et son savoir

Nous organisons des sorties :

Cette année nous sommes allées aux Floralies de Nantes, à un spectacle à Carhaix et visiter la prison de Guingamp.

Pour l'année prochaine le programme est sensiblement le même avec quelques nouveautés et sorties à définir.

Reprise des activités le 12 septembre à 14 h

19 septembre Assemblée Générale de GRÂCES DETENTE

Présidente :

Jeanne Le Scornet

Vice –présidente:

Evelyne Guédo

Trésorière:

Jacqueline Philippe

Secrétaire:

Marcelle Taraud

Contact::

06 03 65 87 73

02 96 43 85 01

CYCLO CLUB DE GRÂCES

Le Cyclo club compte 19 licenciés fidèles et assidus aux sorties du dimanche et du mercredi. 2 groupes sont constitués selon les capacités et les objectifs de chacun sans esprit de compétition. Un calendrier des sorties est établi pour chaque groupe en début de saison avec une progressivité des distances jusqu'au mois de juin. Les horaires de départ du bourg évoluent avec le kilométrage de 9h en hiver à 7h45 en juin,

Les adhérents participent aux concentrations régionales ou locales à but humanitaire, selon leurs disponibilités et motivations, Téléthon de Grâces, La Rospezienne pour les Adapéi des cotes d'Armor ; Atout Cœur à Lamballe ; La Bernard Hinault pour Handi chien, La maison des familles, enfants autistes ; la Pierre Le Bigault contre la mucoviscidose. Participation au forum des associations à Kergoz



12 licenciés ont participé, en couple, à un séjour au Pouldu sous le soleil, durant le WE de la pentecôte, vélo et randonnée étaient au programme dans une ambiance très conviviale. 9 licenciés participeront à la semaine fédérale Cyclo à Cognac du 3 au 11 Aout avec 10 000 participants.

Cette saison 2018/2019 s'est déroulée sans problème dans un esprit de camaraderie et de solidarité.

Le club offre la possibilité aux personnes qui le souhaitent de participer à des sorties pour découvrir le cyclotourisme en groupe.

Roger Perennes, président,
tel 06 74 72 10 15
, roger.perennes@cegetel.net

LE YOGA GRACIEUX

Les cours de yoga et de relaxation animés par Christine Leduc se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ils reprendront le lundi 23 septembre à 18 H 30 – salle des associations.

Les inscriptions auront lieu au Forum des Associations.

Une pratique régulière permet de prendre soin de son corps, de l'assouplir, de le détendre, d'apporter du dynamisme et de réduire les effets du vieillissement.

. Améliore la respiration et permet de mieux gérer le stress. Renforce la santé du dos en dissipant les tensions et en veillant aux gestes et postures du quotidien.

. Apporte du calme, de la détente qui favorisent le sommeil et l'attention.

. Développe la confiance en soi et facilite la qualité de vie et d'être.

Pour tout contact s'adresser au
02 96 44 38 09

CERCLE CELTIQUE DE LANCEURS DE COUTEAUX

Le Cercle Celtique des Lanceurs de Couteaux est une association loi 1901.

Il fait pratiquer à ses membres le lancer sportif de couteaux et de haches. Les lancers se font sur des cibles en bois.

Les entrainements ont lieu dans plusieurs salles aménagées et sécurisées, et en plein air, au lieu dit « Kernevez » à Grâces. On y apprend les différentes techniques de lancers.

Jacqueline et Jean-Yves, tous les deux médaillés européens, sont toujours présents ; ils enseignent, soutiennent et conseillent les pratiquants.

Cette discipline est avant tout une école de patience et de persévérance ; l'art du lancer permet de cultiver son équilibre, de maîtriser le souffle et de travailler sa concentration et sa maîtrise de soi. Il fait travailler tout le corps en douceur et en tonicité, il apaise le mental.

La cotisation est de 65€ pour la saison (septembre à septembre) : elle comprend la carte du club (possibilité de participer à tous les entrainements hebdomadaires) et l'adhésion à la Ligue des Lanceurs de Couteaux et de Haches. Vous avez 2 séances d'essai gratuites avant d'adhérer si cette activité sportive vous convient.

Les entrainements se font le mercredi et le samedi matin ; des lames sont prêtées pendant quelques séances (maximum 1 mois) pour s'essayer ; puis chaque lanceur devra se procurer son matériel : couteau de lancer à partir de 18€ et hache 30€

L'adhésion au club permet de pratiquer soit en loisir, afin de bénéficier de l'effet apaisant et plaisant de ce sport et de l'émulation du groupe, soit en mode préparation aux compétitions pour ceux qui le désirent ; il faut savoir qu'il y a assez peu de pratiquants en France ; aussi les compétitions sont d'un niveau rapidement abordable par tout lanceur qui s'entraîne régulièrement ; bien vite diplômes et médailles viennent récompenser les progrès déjà obtenus par la régularité aux entrainements.

Cette saison le CCLC a organisé à domicile un Open international et un championnat de France de haches en mai/juin qui a réuni des lanceurs français, belges et russes. Notre club a particulièrement brillé avec des podiums en or et de nombreuses médailles.

La prochaine saison verra avec la Ligue, dont Jean-Yves Gautier est le président, la mise en place de plusieurs opens dans toute la France et aussi, bien entendu, à Grâces.

Le club, ouvre également régulièrement ses portes pour des initiations lors de fêtes de famille ou entre amis, et pour des réunions entre collègues (organisées par les CE entre autres).



Tous les renseignements, règles et conseils sur :
www.lanceur-couteau-cercle-celtique.fr
Responsables du club :
Jean-Yves GAUTIER et Jacqueline BOOF
N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous voir

Contacts :
lanceurs.de.couteaux.gracieux@gmail.com

Ce sport est réservé aux plus de 16 ans.

DOJO BRO BREGER

Le DOJO BRO DREGER donne des cours de judo, jujitsu, babydo, taïso body form et de chanbara au dojo de Grâces

Le club a un niveau national en chanbara avec 2 médaillés cette année en benjamin et en senior.

L'enseignant Erwan Le Bail est breveté d'état 2ème dan en judo, jujitsu et chanbara

Le mercredi:

17h30/18h30->École de judo(+6ans)

18h30/19h30->Chanbara(+6ans)

19h30/21h->judo ados/adultes

Le vendredi:

17h/17h45->babydo

17h45/19h->École de judo

19h/20h15->judo ados/adultes

Le samedi:

14h15/15h->babydo

15h/16h15->jujitsu

16h15/17h30->chanbara

17h30/18h30-> taïso body form
(entretien du corps)

Contact: Erwan Le Bail au
0688766355.

dojobrodreger@gmail.com

GRÂCES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



CONTACT :

Graces.patrimoine@gmail.com

L'association du patrimoine a été constituée. Le bureau compte une douzaine de membres. Elle a pour vocation à s'occuper du petit et du grand patrimoine de la commune : fontaines, calvaires et autres vestiges du temps passé, au travers des photos ou journaux, le témoignage de nos anciens, et aussi d'accompagner les grands chantiers de la commune tel que la réfection du clocher de NOTRE-DAME DE GRÂCES ou la restauration de la chapelle ST JEAN .

A la rentrée, un calendrier sera mis en place afin de planifier les différents chantiers de l'année et alors un appel sera lancé à tous les bénévoles pour y participer.

GRACES CULTURE ET MULTIMEDIA

Grâces Culture et Multimédia vous propose, chaque année, d'apprendre ou de vous perfectionner dans différents domaines :

- **L'anglais** avec David Anderson : toute l'année, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 30 séances d'1h30, 180 €. Groupes de niveaux (Débutants, confirmés, experts). Salle des associations (sous la mairie) et local associatif (derrière l'ancien presbytère).
- **La généalogie** avec Marie-France Belegaud et Jean Chapalain : toute l'année, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 10 € l'année. Salle informatique (sous la mairie).
- **La cuisine** avec Thierry Rouzaud : par trimestre, 1 fois par mois (le mardi de 9h30 à 13h30). 9 séances. 45 € les trois séances. Salle des associations (sous la mairie).
- **L'œnologie** avec Benoît Philippot : toute l'année, 1 fois par mois (le jeudi de 19h00 à 21h00). 9 séances. 180 €. Salle des associations (sous la mairie).
- **L'informatique** avec Alexandra Nevot : par trimestre, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 10 séances d'1h30, 70 €. Groupes de niveaux. Salle informatique (sous la mairie).

Dans ces différents ateliers, l'acquisition de connaissances se conjugue avec bonne humeur et convivialité !

La session 2018/2019 s'est achevée par l'assemblée générale le 15 juin dernier. Elle a permis de faire le point sur l'année écoulée : 91 adhérents répartis sur les cinq cours ; deux représentations théâtrales en janvier 2019 avec la Troupe d'Yvias (Le bonheur en camping-car) et une bonne affluence (plus de 300 spectateurs sur les deux jours) ; un nouvel animateur pour l'atelier cuisine : Thierry Rouzaud (après le départ de Guillaume Fornasier en juin 2018). Tous les tarifs ont été maintenus et l'adhésion à l'association reste à 10 € pour l'année.

Les projets pour la nouvelle session (2019-2020) : maintien de tous les ateliers ; un deuxième cours de cuisine le samedi matin (9h30 – 13h30), mais cela dépendra du nombre d'inscriptions ; deux représentations théâtrales en janvier 2020 (samedi 4 et dimanche 5), avec la nouvelle pièce de la Troupe d'Yvias.

L'association sera présente au forum des associations à Kergoz le samedi 7 septembre et tiendra également une permanence le samedi 14 septembre de 10h00 à 12h30 dans la salle informatique, sous la mairie de Grâces, pour informer toutes les personnes désireuses de rejoindre Grâces Culture et Multimédia. Nous vous attendons, soit le 7, soit le 14, avec impatience !



Contact :
Isabelle Corre (Présidente)
au 06 75 11 80 14
assogracescm@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE GRÂCES VETERANS



La saison des vétérans de Grâces s'est terminée le week-end du 15 et 16 juin par un tournoi organisé par le club de Perros-Louannec. Il y avait seize équipes engagées et nous avons fini sixième. Satisfaction. La saison 2018/2019 fut un bon cru, les nouveaux se sont très vite intégrés au groupe et nous avons réussi à une exception près à toujours être au moins onze sur le terrain. La météo nous a aussi permis de faire tous nos matchs

La saison prochaine débutera mi-septembre, nous recrutons des joueurs de 35 à pas d'âge, pour tous les intéressés les matchs se disputent le dimanche matin de 10h à 11h45..

N'hésitez pas à nous contacter

le coach 06 75 69 58 77

ou le président au 06 08 84 96 02

GRACES ANIMATION

Il y a déjà 3 ans, nous avons réuni les différentes associations de Grâces pour constituer un « Comité des Fêtes » sous forme d'une association. C'est à partir de ce moment là que l'association GRÂCES ANIMATION a été constituée.

Tous les ans à l'automne, elle met en place un loto où l'affluence est importante. Ensuite, elle participe et met en place des animations avec d'autres associations pour récolter de l'argent pour le Téléthon.

Au mois de juin, pour la saint Jean, elle organise une demi journée et un repas avec spectacle puis elle offre un feu de la saint Jean et un feu d'artifice.

CONTACT :

MAIRIE DE GRÂCES

emmasan@wanadoo.fr



AEMC 22

Notre association a été créée en 2014 pour effectuer des commandes groupées de fioul domestique, afin de faire profiter la population de prix négociés et réduits du fioul domestique.

Nous étions 145 adhérents au départ. Nous comptons à ce jour 326 adhérents. C'est un succès considérable ! Notre champ d'action s'est étendu à toutes les communes du département. Pour s'inscrire, c'est simple : soit par téléphone ou par mail.

L'adhésion ne coûte que 2 euros pour l'année 2020 (période du 01/01/2020 au 31/12/2020). Ensuite, les commandes peuvent être passées, soit par téléphone, soit par mail ou sur le site de l'association. Les commandes sont de 500 litres au minimum. Nous devons atteindre 25000 litres avant de lancer nos appels d'offre auprès des fournisseurs. Nous retenons toujours le moins-disant. Ce dernier contacte les adhérents qui ont passé commande et les livre dans la semaine suivant l'appel d'offre.

Notre action ne s'arrête pas là. Nous avons mené à terme des négociations avec des acteurs économiques locaux pour obtenir des réductions non négligeables (Chocolaterie, biscuiterie, compagnie d'assurance) sur présentation de la carte d'adhérent.

Les commandes sont organisées tous les 2 mois environ.

Les volumes explosent :

- En 2015 : livraisons de 124 456 litres.
- En 2016 : livraisons de 196 727 litres.
- En 2017 : livraisons de 388 296 litres.
- En 2018 : livraisons de 367 225 litres.
- En 2019 : livraisons de 232 099 litres (pour l'instant)

Renseignements pratiques:

– Téléphone : **07 82 83 41 69**

– Email : aemc22.gracesgmail.com

-- Site internet :

<https://asso22.wixsite.com/aemc22>

Comment faire baisser votre note de fioul ? Adhérez à notre système de commandes groupées. Le gain financier est d'environ 50 euros pour 500 litres de fioul.

Nous serons présents au forum des associations le 07 septembre, à KERGOZ.



LA CHAPELLE SAINT JEAN



A la sortie de Guingamp, sur le trajet de l'ancienne route royale de Paris à Brest, la chapelle Saint-Jean de Kergrist est un vénérable sanctuaire daté en partie de la fin du Moyen Age, (XIV-XV-XIX^{ème} siècle), autrefois en la trêve de Saint-Michel, elle-même trêve de Plouisy.

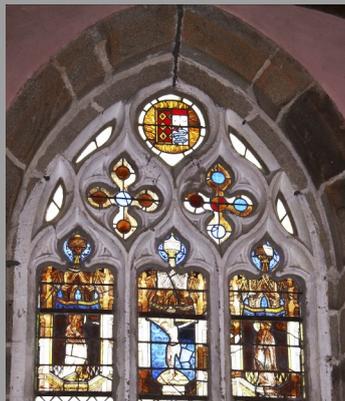
Probablement fondé par les Templiers ou les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, mentionné pour la première fois en 1270 dans un acte relatant une donation faite en faveur du prieuré Saint-Sauveur à proximité du « grand chemin menant du gué Ynisan à Kergrist », le village de Kergrist était alors une possession de l'abbaye cistercienne de Bon-Repos en Saint-Gelven (Bretagne, Côtes-d'Armor).

Quant à la chapelle Saint-Jean, (capella Villa Cristi propre Guengampum) attestée pour la première fois en 1371 dans les actes du procès de canonisation du duc Charles de Blois, elle fut reconstruite au cours du XV^{ème} siècle, ainsi que le suggère l'analyse architecturale et stylistique de l'existant. Le chevet et la longère sud de l'édifice actuel datent des dernières années du XV^{ème} siècle ou des toutes premières années du XVI^{ème} ; la longère nord et le pignon ouest du début du XIX^{ème} siècle.

Occupant un modeste enclos arboré dissimulé derrière quelques habitations dont la façade principale est construite à l'aplomb de la route principale, la chapelle Saint-Jean est un édifice de plan rectangulaire allongé et à vaisseau unique construit principalement en moellons de granite apparents. Flanquée d'une sacristie en appentis jouxtant le chœur au nord, elle présente en outre un mur-pignon ouest édifié en moellons équarris. Ouvert d'une porte centrale en plein-cintre chanfreinée, ce mur-pignon est animé par un clocher en maçonnerie à base rectangulaire portant deux baies jumelées recevant chacune une cloche sous un couronnement orné de deux volutes.

L'élévation nord est ouverte d'une porte en plein-cintre flanquée de deux fenêtres de même profil. Protégée par un larmier, cette porte est surmontée d'une niche abritant sous un linteau délardé en segment une statue polychrome de saint Jean-Baptiste, le patron de la chapelle.

L'élévation sud, la plus ancienne avec le chevet et le mur de la sacristie qui le flanque, est, quant à elle, épaulée de trois contreforts massifs à ressaut probablement rapportés pour renforcer une maçonnerie éprouvée par le poids des âges.



Cette maîtresse-vitre possède notamment des vitraux anciens classés au titre de la législation sur les monuments historiques le 20 juillet 1942. Ainsi, parmi les sept panneaux qui composent la verrière hétérogène, il est possible de distinguer une crucifixion à trois personnages du 2^{ème} quart du XV^{ème} siècle - permettant d'affiner la datation de la chapelle - ainsi qu'un médaillon portant des armoiries du XVI^{ème} siècle, parti de la famille de Rohan et de la famille d'Avaugour .



La fresque, située au-dessus de l'autel et qui évoque le martyr de saint Sébastien, date du XV^{ème} siècle. Elle fut découverte lors de la dernière restauration dans les années 50, lors de la dépose du maître autel. Deux niches de part et d'autre conservent également des vestiges de polychromie, témoignant d'un ensemble peint plus conséquent à l'origine.

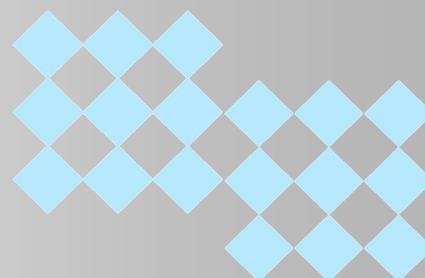
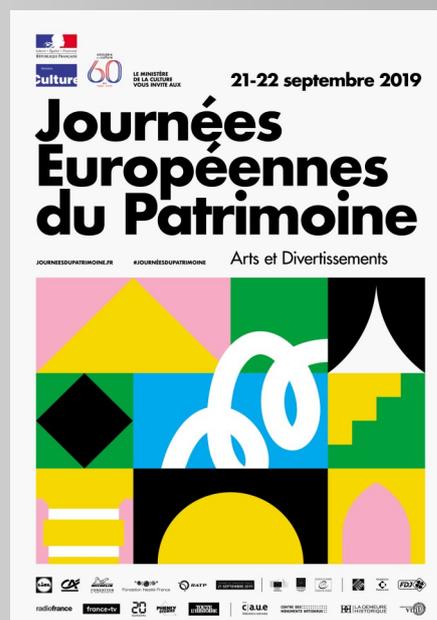


La chapelle abrite des statues anciennes de la Vierge, de Saint-Yves, de Saint-Jacques, de Saint-Eloi, de Saint-Antoine ermite et de Saint-Jean-Baptiste, Saint Jean Apôtre, Saint Marc et d'anges porte-cierges.



À VOS AGENDAS

Aout 2019	
18 aout 10h30-11h30	Festival de la ST LOUP Cercle de la MÉAUGON
Septembre	
1 septembre	Bal du CLUB des Gracieux
7 septembre	FORUM des ASSOCIATIONS
14 septembre 11h	Accueil des bébés et des nouveaux arrivants Concours des jardins
21-22 septembre	Journée du patrimoine (Thème : l'Art et Divertissement)
22 septembre	SALON VDI
Octobre	
20 octobre	FOIRE à TOUT
Novembre	
11 novembre	Cérémonie Armistice
17 novembre	Chorale ARPEGE
30 novembre	ACL
Décembre	
7 décembre	TELETHON Fête des ASSOCIATIONS
15 décembre	Marché de Noël
31 décembre	Réveillon dansant (Le Maudez)
Janvier 2020	
4 et 5 janvier	Théâtre GCM
10 janvier -18H30	VŒUX de la Municipalité
18 et 19 janvier	Petit théâtre Guingampais
25 janvier	ACL



ETAT-CIVIL

Du 1er JUILLET 2018 au 30 juin 2019

NAISSANCES



2018

- *Ethan LEBAS, né le 9 juillet
- *Iris ZIEGLER, née le 31 octobre
- *Juliette POIRIER, née le 18 septembre
- *Thiago ETIENNE, né le 7 novembre
- *Méline BOUTIER, née le 19 septembre
- *Romane ETIENNE, née le 7 novembre
- *Lina ARRAI, née le 20 septembre
- *Swan JARDIN, né le 11 novembre
- *Juliette HERZOG, née le 23 septembre
- *Keliana THORAVAL ROZEC, née le 20 novembre
- *Raphaël PODER, né le 28 septembre
- *Lina RAJAA FAOUZI, née le 20 novembre
- *Paul BOUSTOULLER, né le 10 octobre
- *Emma TREGUER LE MEUR, née le 6 décembre
- *Victoire BLÉJEAN, née le 15 octobre
- *Séléna MARCOS, née le 19 décembre

2019

- *Lucie LEGOUFFE, née le 8 janvier
- *Maria BOURHIS, née le 7 mai
- *Pacôme MILONNET, né le 13 janvier
- *Nolan WINNOCK, né le 1er juin
- *Mayan LE MOIGNE, né le 13 février
- *Denver BOURGUIGNON STÉNÉGRY, né le 25 mai
- *Lina LOIAZIZI, née le 14 février
- *Samuel MARIE, né le 10 juin 2019
- *Nora DOREY KOVACS, née le 8 mars
- *Baptiste L'ORGUILLOUX, né le 15 juin
- *Pénélope ZIEGLER, née le 29 mars
- *Malo SAINT-MARTIN, né le 22 juin
- *Elya GUILCHER LUBIN, née le 11 avril



2018

- Mustafa BULUT et Fadila ALAOUI, le 4 juillet 2018
- Jean-Yves PÉRU et Chantal PAILLARDON, le 6 juillet 2018
- David BREBEL et Mélanie TROTTIN, le 4 août 2018

2019

- Romain LE MINOUX et Charlotte LE GORJU, le 16 mars 2019
- Emmanuel PERROT et Solène PERON, le 4 mai 2019
- Mickaël JOUAN et Laëtitia MINDEAU, le 25 mai 2019

DECES

2018

- Christiane LE FLAO née LE BER, le 8 juillet 2018
- Alain DONNIO, le 8 juillet 2018
- Roger LE GURUDEC, le 30 juillet 2018
- Thierry LORO, le 6 août 2018
- André MILBEAU, le 27 août 2018
- Jeanne LE BRAS née HOUZÉ, le 9 septembre 2018
- Camille LE PRUNÉNEC, le 4 octobre 2018
- Jean TAFFIN, le 11 octobre 2018
- Jeannine SIMON née COJAN, le 30 octobre 2018
- Nicole LE FLOCH née SAGNIER, le 27 octobre 2018
- Daniel LE MARCHAND, le 4 novembre 2018
- Jeannine MARTINS née DUPUIS, le 29 octobre 2018
- Madeleine LE BIAN née KERGUS, le 17 novembre 2018
- Anna CAZOURET née BÉNECH, le 23 novembre 2018
- Marie BOËSARD née HENRY, le 27 novembre 2018
- Joël des COGNETS, le 6 décembre 2018
- René BÉCOUARN, le 14 décembre 2018
- Jean PRIGENT, le 9 décembre 2018

2019

- Jeanne LACHIVER née RUVEN, le 15 janvier 2019
- Yves DOLO, le 14 janvier 2019
- Jeannine LE NOST née LE TRAON, le 29 janvier 2019
- Serge LUCCHESI, le 4 février 2019
- Jean-Philippe ROY, le 5 février 2019
- Andrée MAHAUD née QUÉFFRINEC, le 5 février 2019
- Simone VISHOUARN née LAVENANT, le 8 février 2019
- Josèphe TARDIVEL née GRALL, le 19 février 2019
- Simone BIZIEN née LE MANSEC, le 23 février 2019
- Jean, Noël LE FELT, le 8 mars 2019
- Daniel LE GAC, le 9 mars 2019
- Joseph LE FAUCHEUR, le 17 mars 2019
- Louise BOCHER née MORIN, le 4 avril 2019
- Denise LE BRET née HOUITTE, le 29 avril 2019
- Marcel LE DIOURON, le 30 avril 2019
- Louise BOUGET née LE BRAS, le 8 mai 2019
- Philippe JÉGOU, le 25 mai 2019
- Joseph CASTRONOVO, le 5 juin 2019
- Pamela GAGNERIE née HAWKINS, le 26 juin 2019



STREET ART



Artiste : Mr LE FAUCHEUR